

Lauréat du CRPE, dans quelle formation dois-je m'inscrire à l'INSPE ?

| NATURE DU CONCOURS | | SITUATION TITRE REQUIS Je suis : | TYPE DE FORMATION INSPE Je dois m'inscrire en : |
|--------------------|--|---|---|
| CRPE | EXTERNE | Titulaire d'un Master 1 (ou titre équivalent), et c'est mon diplôme le plus élevé. | MASTER MEEF - M2A |
| | | Titulaire d'un Master 2 (ou titre équivalent ou supérieur) ou Dispensé-e de titre | D.U MEEF (Diplôme d'Université) Je disposerai d'un « parcours adapté » |
| | | Inscrit en M2 MEEF PE dans l'Académie de Grenoble en 2020-2021 (ou j'ai déjà été inscrit en M2 MEEF PE dans l'Académie de Grenoble) et j'ai validé partiellement le M2 (validation d'un semestre ou d'une ou plusieurs UE). | MASTER MEEF - M2A + D.U MEEF (Diplôme d'Université) J'aurai une inscription première en M2A afin de valider les UE manquantes du master. Je serai également inscrit(e) en DU, afin de bénéficier d'un parcours adapté qui me permettra de remplacer les UE du M2 précédemment validées par d'autres enseignements. |
| | INTERNE RÉSERVÉ 3ème concours | Non concerné | D.U MEEF (Diplôme d'Université) Je disposerai d'un « parcours adapté » |